



1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

Montréal, le 13 décembre 2011

Par courriel

M. Roger Lachance
Directeur associé - Environnement
Direction de l'environnement et du développement durable
Ville de Montréal

Objet : Consultation publique sur le traitement des matières organiques

Monsieur,

Pour faire suite à la lettre de Maurice H. Vanier expédiée à M. Luc Doray, secrétaire général de l'OCPM, le 12 décembre 2011, la commission de l'Office, chargée de mener la consultation publique sur le projet mentionné en objet, souhaite obtenir les informations suivantes :

- 1) Est-ce que la Ville de Montréal a consulté le Centre de sécurité civile et le service de sécurité incendie de Montréal afin d'obtenir leur avis sur les risques associés aux installations prévues, notamment celles de biométhanisation? Sinon pourquoi? Si de tels avis existent, la commission aimerait en obtenir des copies.
- 2) Comment l'administration municipale compte-t-elle répondre aux exigences des lignes directrices¹ du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant la sécurité et l'encadrement des activités de biométhanisation, notamment des équipements requis, des critères d'exploitation et de la production d'un plan d'intervention et de mesures en cas d'urgence?
- 3) Qui est chargé du contrôle de la performance des équipements?

Merci de votre précieuse collaboration.

Nicole Lacelle
Secrétaire de la commission
Office de consultation publique de Montréal

¹ Lignes directrices pour l'encadrement des activités de biométhanisation (mai 2011)